

Chambéry en commun

AVEC

THIERRY REPENTIN

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNALES 2020



ACCÉLÉRER

LA TRANSITION

ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Les crises écologiques imposent d'agir vite et à tous les niveaux. Il ne suffit pas de déclarer l'urgence !

S'adapter est une nécessité absolue pour ne pas subir les changements à l'œuvre et leurs conséquences bien réelles sur notre territoire. La commune et l'agglomération doivent être exemplaires pour réduire leur empreinte écologique et aider les habitants, entreprises et collectivités à faire évoluer leurs pratiques. La lutte contre les inégalités et l'implication de toutes et tous seront décisives pour mener la transition.

Nous pouvons mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet commun et porteur d'opportunités réelles pour le territoire chambérien. Au sein même de l'équipe municipale, un.e adjoint.e dédié.e sera désigné.e et le travail sera mené de manière transversale. Chambéry peut devenir un modèle européen de la transition écologique et solidaire.

Les propositions

de Chambéry en Commun

IMPLIQUER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- ✓ Créer le Conseil Chambérien de la Transition Ecologique et Solidaire composé de citoyens (dont une partie tirée au sort), d'associations et de scientifiques afin d'évaluer et de suivre les actions engagées par la ville.
- ✓ Organiser une « Conférence intercommunale pour le climat » avec les communes voisines, les associations, les entreprises et le monde étudiant afin que chacun prenne des engagements concrets pour atteindre la neutralité carbone de l'agglomération.
- ✓ Mettre en place la Fabrique à idées de la transition écologique et solidaire (FAITES), lieu de ressources et d'échanges chargé d'accompagner des initiatives citoyennes locales et les rendre opérationnelles.

MENER CHAMBERY VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE ET LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

- ✓ Préférer la rénovation des constructions existantes à la déconstruction pour piéger les émissions de CO₂ et lancer un plan véritablement ambitieux de rénovation thermique des bâtiments publics et des logements.
- ✓ Exiger un bilan carbone neutre pour les nouvelles constructions municipales (logements sociaux et nouveaux quartiers : Cassine, Vetrotex, Rubanox...), grâce notamment à l'usage de matériaux biosourcés.
- ✓ Etudier la possibilité d'une tarification incitative à Grand Chambéry pour améliorer le tri des déchets et leur réduction.

LANCER LA VÉGÉTALISATION DE LA VILLE

- ✓ Végétaliser les places publiques – en particulier boulevard de la Colonne, autour du Carré Curial, place du Forum, avenue d'Annecy – et les cours d'écoles en concertation avec les habitants et parents d'élèves.
- ✓ Créer au moins deux nouveaux parcs publics dans des quartiers qui en sont dépourvus – notamment à Mérande et Chantemerle / Piochet – et étendre la surface de celui du Verney.
- ✓ Planter 3000 arbres au cours du mandat en y associant les élèves des écoles chambériennes et rétablir la Charte de l'arbre en l'enrichissant.
- ✓ Permettre la création de jardins partagés dans tous les quartiers et accompagner les habitants pour leur entretien.
- ✓ Installer des points d'eau en ville pour améliorer le cadre de vie et lutter contre les fortes chaleurs.
- ✓ Protéger la biodiversité en restaurant des corridors biologiques dans l'agglomération.
- ✓ Encourager le développement des filières locales bois et énergie solaire dans le cadre d'un schéma directeur énergétique du territoire.

ALLER VERS UN MODÈLE AGRICOLE DURABLE

- ✓ Assurer 100 % d'alimentation biologique, de saison ou locale dans les établissements municipaux d'ici à 2026.
- ✓ Préserver et développer des terres à vocation agricole du bassin chambérien, et plus largement de la Chautagne à la Combe de Savoie.
- ✓ Expérimenter le dispositif « Paniers bio accessibles » en partenariat avec des agriculteurs locaux et les centres sociaux.

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) DANS GRAND CHAMBERY

- ✓ Renforcer les relations avec les acteurs de l'ESS dans le cadre d'une charte d'engagement réciproque et simplifier les procédures de subvention et de mise à disposition de locaux.
- ✓ Créer un centre de ressources pour les acteurs de l'ESS.
- ✓ Mettre en place un observatoire et un label local de l'ESS et développer la monnaie locale « Elef ».



« Demain, Chambéry
peut devenir un
modèle européen de la
transition écologique et
solidaire. »

Retrouvez toutes nos propositions sur

www.thierryrepentin.fr